



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Asie du Sud-Est

Question écrite n° 56617

Texte de la question

M. Paul Giacobbi appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les aides envoyées par la France en Asie du Sud-Est à la suite du raz-de-marée qui a dévasté les côtes de plusieurs pays de cette région du monde. Il souhaite connaître le montant des aides effectivement versées à ce jour par l'État soit à une organisation internationale, soit directement aux États dont le territoire a été touché par le tsunami.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères au sujet des aides versées par la France aux pays touchés par le raz-de-marée du 26 décembre dernier. L'aide du gouvernement français se décompose comme suit : pour ce qui concerne la phase d'urgence : 17,6 MEUR ont été versés avant la fin de l'année 2004 à la Croix-Rouge (5 MEUR) et à différentes agences de l'ONU (UNICEF, OMS, PAM, BCAH, bureau de coordination des affaires humanitaires). Par ailleurs 1,6 MEUR du fonds d'urgence humanitaire du ministère des affaires étrangères ont été consacrés à l'aide humanitaire et au secours aux personnes. Le ministère de la défense a opéré pour sa part une dépense exceptionnelle de 17,2 MEUR au titre de l'opération Beryx. Pour ce qui concerne la phase de post-urgence et de reconstruction : le Gouvernement a accordé une aide de 20 MEUR, auxquels s'ajoutent 3 MEUR provenant des agences de l'eau, pour financer des projets dans les principaux pays touchés par le raz-de-marée (l'Indonésie, Sri Lanka notamment), dans les secteurs jugés prioritaires : eau et assainissement, protection de l'enfance, santé, système d'alerte et de prévention. Ces priorités ne sont pas exclusives d'autres besoins identifiés sur le terrain. Comme l'honorable parlementaire le sait, M. Jean-Claude Mallet a été désigné pour assurer la coordination de l'aide française. Avec le concours de nos ambassades et des actuels acteurs de l'aide française et mondiale, un certain nombre de projets ont été identifiés, dont plusieurs à impact rapide. À ce stade, la répartition exacte par pays n'est pas encore arrêtée. Enfin, le Gouvernement a proposé une facilité de crédits de 300 MEUR (avec une intervention de l'Agence française de développement et de la réserve pays émergents) à des conditions très concessionnelles aux principaux pays touchés.

Données clés

Auteur : [M. Paul Giacobbi](#)

Circonscription : Haute-Corse (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56617

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 906

Réponse publiée le : 19 avril 2005, page 4033